

Jeudi 7 septembre 2023

3^{ème} CNR plénier : Gil Avérous porte la voix des Villes de France

A l'issue du dernier Conseil National de la Refondation (C.N.R) plénier, Villes de France se félicite de la qualité des échanges intervenus entre le Président de la République, le Gouvernement et les participants.

Si les résultats du CNR au plan national sont inégaux en fonction des thématiques, force est de constater que les initiatives locales ont été nombreuses notamment en matière de Santé et d'Éducation nationale.

L'enjeu est aujourd'hui de continuer à soutenir ces initiatives locales et de pérenniser les financements des projets portés par les territoires.

A ce titre, Gil Avérous, Président de Villes de France, a défendu le nécessaire renforcement des pouvoirs des Préfets de départements sur les administrations d'État et la consécration du couple "Préfet-Maire" en co-responsabilité dans la mise en œuvre des politiques locales.

Il a invité le Gouvernement à revoir le fonctionnement local des instances de l'Éducation nationale tel que le Conseil départemental de l'Éducation nationale (C.D.E.N.) et à redonner aux Maires un pouvoir de décision fort en matière de Santé notamment en rétablissant les fonctions de Président du Conseil d'Administration des hôpitaux en remplacement des actuels Conseils de Surveillance dépourvus de fonctions exécutives.

Villes de France travaillera à ces sujets et sera vigilante à ce que les transformations attendues se fassent dans les meilleurs délais.

Pour mémoire, les Maires de Villes de France ont participé aux différents CNR thématiques et ont à cette occasion défendu les propositions de notre association, notamment sur les sujets en lien avec les questions de Santé, de Logement et de Transition Écologique dans les territoires.

- Pour que chaque Français puisse trouver un médecin traitant d'ici 2027, Villes de France souhaite une réforme ambitieuse du système de santé. D'abord en partageant au mieux la permanences des soins, afin de permettre la présence de médecins dans tous les territoires, mais également en conditionnant le financement public par l'Assurance Maladie à des obligations pour éviter l'installation de médecins dans des secteurs surdensitaires par rapport à la moyenne nationale. Bien évidemment, notre association soutient l'idée d'une revalorisation salariale des médecins et des soignants.

- Sur la politique du Logement, Villes de France est favorable à accentuer la décentralisation voulue par le Gouvernement afin que les Maires puissent bénéficier d'outils supplémentaires pour mettre en place localement des dispositifs qui correspondent aux besoins des territoires. En outre, notre association restera attentive aux mécanismes de régulation proposés par l'État afin de permettre aux élus locaux qui le souhaitent de lutter contre le développement des locations dites de « courte durée ».

- La Transition Écologique est un sujet majeur auquel Villes de France souhaite également apporter ses contributions. Notre association défend là-aussi le principe d'une libération des initiatives locales afin de permettre une meilleure accessibilité sociale des projets, notamment pour ceux qui concourent à l'indépendance énergétique et industrielle de la France. Villes de France soutient aussi le développement locales des filières électriques, hydrogènes et biogaz.

- Concernant nos propositions sur l'Éducation dans nos villes, nous les avons d'ores-et-déjà relayées aux Ministres concernés : conforter les dispositifs de réussite éducative, développer les cités éducatives et calquer la géographie des zones d'éducation prioritaire (ZEP) sur celle des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

A propos de Villes de France

Présidée par Gil Avérous, Maire de Châteauroux, Président de *Villes de France*, dont Jean-François Debat, Maire de Bourg-en-Bresse est Président délégué, est une association d'élus pluraliste. Elle représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.